



Chemin de CLUNY : GUYENNE - GASCOGNE

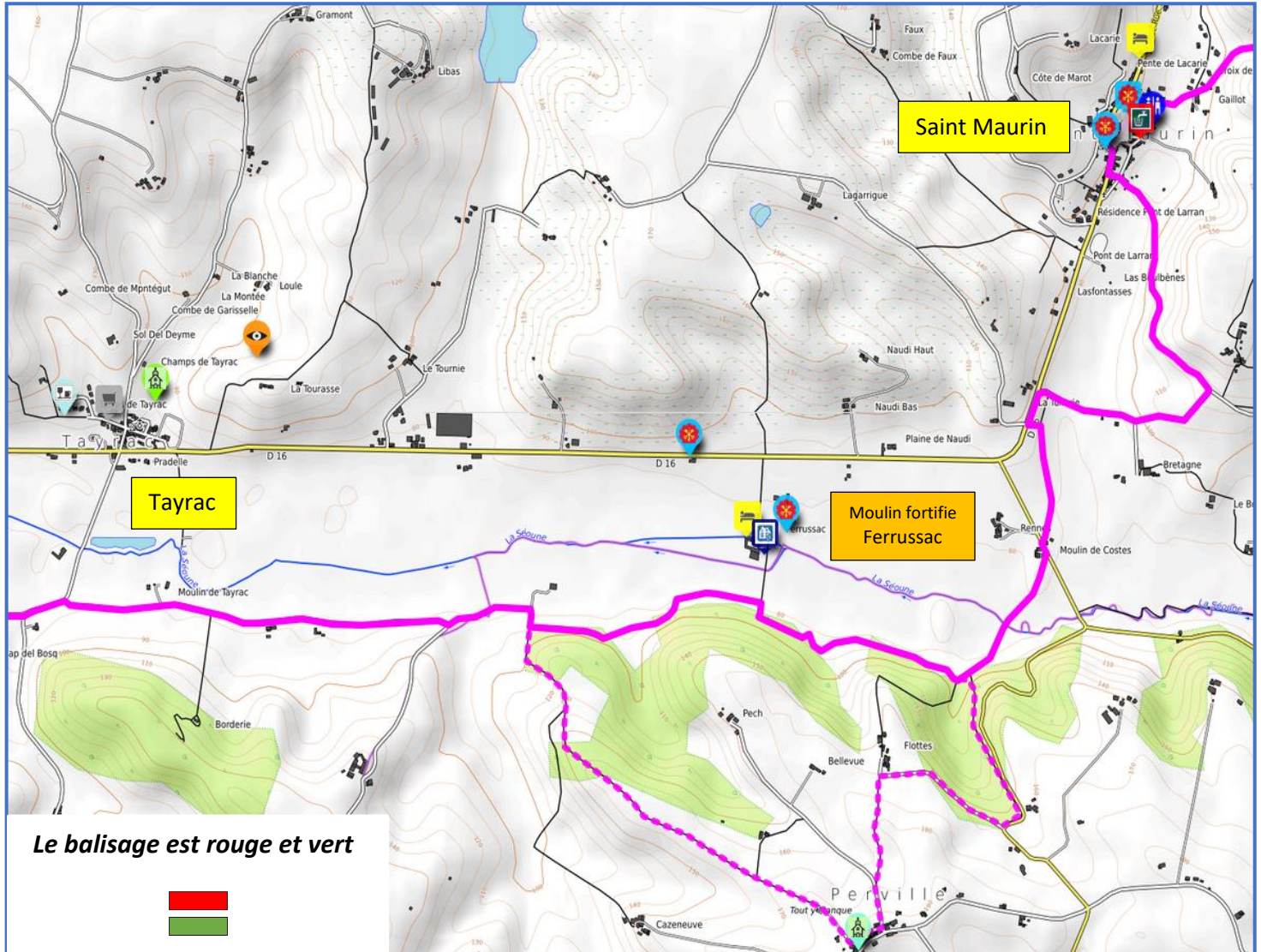


SENS EST - OUEST : MOISSAC - AGEN



Itinéraire 6 Bis A : Saint Maurin – Perville – Tayrac

Distance : 9.4 km Durée : 2h00mn Dénivelées : + 243m /- 267m Difficulté : Moyenne



Saint Maurin se situe à 25 km d'Agen et à 25 km de Moissac

Stationner sur la place de la mairie point de départ de la randonnée

A St Maurin, prendre le temps de visiter les vestiges de l'ancienne abbaye bénédictine clunisienne, en suivant le parcours fléché, où les nombreux panneaux explicatifs bilingues, vous guideront, du cloître, au cœur, en passant par les absidioles et la tour clocher, puis le parc de l'abbé.

En été visites guidées en fin d'après-midi de l'abbaye et du musée ethnographique dans le château abbatial

Quitter la place de la mairie par la rue qui longe la maison à colombages, puis tourner de à droite.

Prendre ensuite à gauche pour rejoindre la rue **Principale**, passer devant l'épicerie en laissant l'église et le monument aux morts sur votre droite.

Puis prendre la première route à gauche.

Traverser le carrefour (route de **Montjoi**) et aller jusqu'en haut de la côte à **1000m**.

Prendre ensuite sur la droite un chemin boisé puis redescendre vers la vallée jusqu'au chemin goudronné. Prendre tout droit en face pour rejoindre la D16.

Sur la D16 tourner à gauche pendant **120m**, puis à nouveau à gauche, juste après le bosquet, pour emprunter un chemin herbeux en descente.

Poursuivre en bifurquant à droite et longer le bief du moulin à votre gauche et un joli verger de pruniers à votre droite. Aller jusqu'à la route, la traverser en diagonale gauche puis prendre de suite à droite le chemin herbeux qui longe le Val de Costes. Traverser le pont sur la Séoune et continuer tout droit.

-Ici début de la variante –

Laisser le chemin pour bifurquer brusquement à gauche et monter par un chemin herbeux vers **Perville**. Poursuivre en montée (lavoir sur votre gauche) enjamber deux rigoles et rejoindre ainsi la route goudronnée. Au niveau des conteneurs poubelles prendre à droite.

Après les maisons d'habitation « **Flottes** », tourner à gauche et monter la côte (plus haut, belle vue arrière sur St Maurin).

Au chemin goudronné poursuivre à gauche vers le village. Au calvaire tourner à droite puis, après une fontaine (eau non potable) monter les marches à droite.

Une fois sur cette place, prendre la rue qui longe le mur, à gauche de l'entrée du cimetière.

L'église Notre-Dame de Perville, dépendance de l'abbaye de St Maurin, fait l'objet de croyances ésotériques, le Saint-Suaire y serait caché, et protégerait ainsi le village de tout cataclysme.

A la sortie du village prendre le chemin à droite pour regagner la vallée.

En bas, à la lisière de bois, on rejoint le chemin de Cluny vers Tayrac

Continuer tout droit puis à gauche et poursuivre par le chemin blanc pour rejoindre la route goudronnée au niveau du virage. Continuer tout droit sur la partie descendante jusqu'au carrefour suivant. Tourner à droite pour rejoindre Tayrac en passant devant le château.

Traverser le ruisseau de la **Tuilerie**, continuer tout droit (**Laisser sur votre gauche la variante de la boucle Perville**) et tourner à droite, puis à **50 m** tourner à gauche et poursuivre votre marche sur le chemin blanc pour rejoindre la route goudronnée au niveau du virage.

Continuer tout droit sur la partie descendante jusqu'au carrefour suivant (à **1600m**). Tourner à droite pour rejoindre **Tayrac** en passant devant le château.

L'église Saint-Amans de Tayrac était une dépendance de l'abbaye de Saint-Maurin.

Au cours du temps, l'église de Tayrac a été transformée en prieuré, mais il disparaît au cours de la guerre de Cent Ans et ses biens font retour à la mense abbatiale. L'église a été construite au XII^e siècle. Elle est entièrement voûtée.

Deux chapelles voûtées ont été ajoutées au XVI^e siècle, l'une du côté de l'Évangile, au nord, dédiée à saint Antoine, l'autre du côté de l'Épître, dédiée à sainte Catherine. La chapelle nord porte les armes des du Sorbier, seigneurs de Tayrac

